

DELIBERATION
N°2013-036 du 19 mars 2013



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

OBJET : Subvention à l'Association Locale Pour l'Economie (A.L.P.E.)

Rapporteur : M. Gérard FROMM

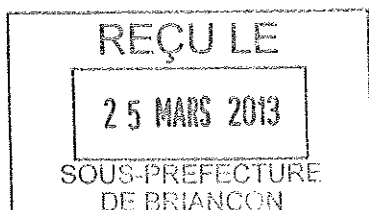
Le 19 mars 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29 (de la délibération n°2013-023 à 2013-027)
28 (de la délibération n°2013-028 à 2013-030)
26 (de la délibération n°2013-031 à 2013-032)
28 (de la délibération n°2013-033 à 2013-039)
26 (pour la délibération n°2013-040)
28 (de la délibération n°2013-041 à 2013-048)

Nombre de pouvoirs : 7 (jusqu'à la délibération n°2013-034)
8 (de la délibération n°2013-035 à 2013-045)
7 (pour la délibération n°2013-046)
8 (de la délibération 2013-047 à 2013-048)

Nombre de votants : 34 (pour la délibération n°2013-023)
36 (de la délibération n°2013-024 à n°2013-027)
35 (de la délibération n°2013-028 à n°2013-030)
33 (de la délibération n°2013-031 à n°2013-032)
35 (pour les délibérations n°2013-033 et 2013-034)
36 (de la délibération n°2013-035 à 2013-039)
34 (pour la délibération n°2013-040)
36 (de la délibération n°2013-041 à 2013-045)
34 (pour la délibération n°2013-046)
36 (de la délibération n°2013-047 à 2013-048)



M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM (s'absente de la délibération n°2013-028 à la n°2013-032 et pour la n°2013-046), Mme Marie MARCHELLO (s'absente pour les délibérations n°2013-031 à 2013-033), Mme Francine DAERDEN, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (s'absente pour les délibérations n°2013-031 et 2013-032), Mme Marie Hélène PONSART (s'absente pour la délibération n°2013-034), M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (absent de la délibération n°2013-035 à 2013-045 et de 2013-047 à 2013-048), Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER (représentant M. Guy HERMITTE), M. Roger GUGLIEMMETTI (représentant M. Marc FORNESI), M. Edmond CADET (s'absente pour la délibération n°2013-033), M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY (s'absente pour la délibération n°2013-040), M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE (représentant M. Philippe MICHELON), M. Sébastien FINE.

Avaient donné pouvoir :

- M. Philippe MICHELON à Mme Laurence FINE
- Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA
- M. Guy HERMITTE à M. Pierre BOUVIER
- M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIEMMETTI
- M. Patrick REY à M. Henri RAOUX
- M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
- Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE
- M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-035 à la n°2013-045 et de la délibération n°2013-047 à n°2013-048)

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Vu la demande de subvention formulée par l'A.L.P.E. en date du 28 janvier 2013,

Considérant que cette association a conduit avec succès en 2012 un programme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) financée par l'Etat, la Région PACA et la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant que l'association A.L.P.E se propose de mener 6 actions prioritaires identifiées et validées par le comité de pilotage de la GPECT dans le domaine de l'économie locale, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la saisonnalité,

Considérant que ces actions vont tout à fait dans le sens des besoins identifiés par le pôle Développement Economique de la Communauté de Communes, notamment dans le contexte du lancement de la pépinière d'entreprises ALTIPOLIS,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Economique en date du 6 mars 2013,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 11 mars 2013,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention de 15 000 € en direction de l'Association Locale Pour l'Economie,
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2013 du budget « Général ».
- Précise que A.L.P.E. doit s'engager :
 - à associer la Communauté de Communes du Briançonnais aux comités de pilotage des actions,
 - à proposer une représentation de la Communauté de Communes du Briançonnais au sein de son Conseil d'administration,
 - à produire au cours des mois de juillet et janvier prochains un bilan de ses activités et de sa situation financière.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : **22 MARS 2013**

Date affichage : **27 MARS 2013**